Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Reprise études avec carte de séjour salarié

Par Salma99

Bonjour,
Je suis résidente en France et titulaire d'une carte de séjour mention "salarié", ayant procédé à une rupture conventionnelle avec mon employeur et n'ayant jamais fait d'études en France, pourrais-je reprendre les études et m'inscrire en mastère avec cette même carte de séjour?

Sinon quelles sont les procédures et que faut-il faire dans ce cas ?
Merci d'avance.